



graines de SOL  
entrepreneurs inspirés

## Les partenariats

**Graines de SOL développe une forte culture de coopération et noue des partenariats avec des acteurs économiques pour libérer les énergies, optimiser les coûts et favoriser les réussites.**

### Collectif Co'Hop : l'inter-coopération en action

4 coopératives de la métropole de Lyon : Escale Création, Elycoop, Graines de SOL et Cabestan ont créé le collectif CO'HOP :



Nous souhaitons donner une meilleure visibilité, élargir nos réseaux et optimiser nos événements : [www.collectifcohop.fr](http://www.collectifcohop.fr)

### Coworking : Le partage d'espaces

Le **Mix** (basé à Tassin) et le **Melchior Club** (basé à Charly) sont des espaces de coworking qui mettent à disposition un environnement **collectif** et des services pour tous ceux qui souhaitent organiser leur travail **autrement**.



Les entrepreneurs de Graines de SOL peuvent bénéficier de conditions **tarifaires réduites**. Vous retrouverez l'ensemble de leur offre sur :

[www.mix-coworking.fr](http://www.mix-coworking.fr)  
[www.melchiorcoworking.fr](http://www.melchiorcoworking.fr)

Graines de SOL tient également une **permanence** hebdomadaire dans les locaux du Mix.

### Coopératives : La mutualisation de moyens

Basée à St-Fons, la coopérative **Escale Création** est un partenaire privilégié de Graines de SOL.



Nous avons mutualisé nos **savoir-faire** et notre **approche** afin de proposer aux entrepreneurs des deux structures des services encore plus **adaptés** : *un parcours d'ateliers co-construit, l'acquisition du logiciel de comptabilité LOUTY*. Avec Escale Création et Talents Croisés, nous avons créé **Pros Coop Chez Vous, la coopérative de Service à la personne.**

### Le prêt d'honneur

**RDI**, est une **association de financement** pour les porteurs de projet. Depuis plus de 10 ans, les entrepreneurs-salariés accompagnés en coopérative d'activité peuvent bénéficier **d'un prêt d'honneur à taux zéro** pour financer un investissement pour le développement de leur activité



Le prêt d'honneur est au maximum de 7.600€, il est validé en commission devant **un jury RDI**. Le dossier est à monter en lien avec votre référent